



SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 7 JUILLET 2021 À 13 H 30

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif (Document 3.1)
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2021 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Achats, frais de service ou entretien
 - 5.1.2.1. Achat de 500 chemises de classement pour la MRC à la firme Classement Luc Beaudoin au coût de 275 \$ plus les taxes : autorisation (Document 5.1.2.1)
 - 5.1.2.2. Achat de fournitures de bureau chez Éditions Vaudreuil au montant de 3 637,59 \$: autorisation (Document 5.1.2.2)
 - 5.1.2.3. Frais de réparation de 955 \$ plus taxes du serveur d'enregistrement de la cour municipale régionale (CMR) « QSC Core 110F » qui servira de remplacement en cas de défectuosité du nouveau système : autorisation (Document 5.1.2.3)
 - 5.1.2.4. Achat de cartouches d'encre pour la machine à affranchir de la MRC au montant de 588,19 \$ et d'une cartouche d'encre pour l'imprimante de monsieur Hugues Charbonneau au montant de 88,53 \$: autorisation (Document 5.1.2.4)
 - 5.1.2.5. Nettoyage de l'équipement de protection individuelle de l'équipe des cours d'eau au montant maximum de 500 \$ pour l'année 2021 : autorisation (Document 5.1.2.5)
 - 5.1.2.6. Mise à jour du système d'alarme et changement de pile de secours à l'écocentre à Vaudreuil-Dorion par Sécurité Quenneville au montant de 177,90 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.1.2.6)
 - 5.1.2.7. Remplacement d'un ressort de la barrière de sécurité levante à l'écocentre à Vaudreuil-Dorion par Pivin & Drapeau inc. au montant de 70 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.1.2.7)
 - 5.1.2.8. Octroi d'un mandat pour une banque d'heures de 60 heures en services multi-travaux (homme à tout faire) à Groupe Limitless pour un montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables pour 2021 et 2022 : autorisation (Document 5.1.2.8)

- 5.1.2.9. Maison du patrimoine - Acquisition de près de 850 photographies originales de la construction du canal de Soulanges à Bibliothèque et Archives Canada au coût de 4 250 \$ taxes incluses : autorisation (Document 5.1.2.9)
- 5.1.2.10. Maison du patrimoine - Réalisation de 20 fiches de « Mise en valeur du patrimoine résidentiel de la MRC de Vaudreuil-Soulanges » au coût de 3 000 \$ taxes incluses : autorisation (Document 5.1.2.10)
- 5.1.3. Frais de représentation
 - 5.1.3.1. Remboursement des dépenses de madame Danielle Béluse, pour un montant de 50 \$ pour la période du 1er mai au 31 mai 2021 : autorisation (Document 5.1.3.1)
 - 5.1.3.2. Remboursement des dépenses de madame Mylène Galarneau, pour un montant de 250 \$ pour la période de février à juin 2021 : autorisation (Document 5.1.3.2)
 - 5.1.3.3. Remboursement des dépenses de monsieur Raymond Malo, pour un montant de 185,48 \$ pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021 : autorisation (Document 5.1.3.3)
 - 5.1.3.4. Remboursement des dépenses de madame Marie-Claude Perron, pour un montant de 134,16 \$ pour la période du 6 mai au 10 juin 2021 : autorisation (Document 5.1.3.4)
- 5.1.4. Formations en géomatique
 - 5.1.4.1. Inscription à une série de formations en géomatique pour l'équipe d'Info territoire au coût de 12 271,88 \$ plus taxes : autorisation (Document 5.1.4.1)
 - 5.1.4.2. Demande de financement – Programme d'Emploi Québec pour les formations en géomatique pour l'équipe d'Info territoire au coût de 12 271,88 \$, plus taxes : autorisation (Document 5.1.4.2)
- 5.2. Greffe et législation
 - 5.2.1. Avis de conformité
 - 5.2.1.1. Ville de Coteau-du-Lac - Règlement numéro URB 300.27 modifiant le Règlement de zonage numéro URB 300 afin de modifier la grille des usages et des normes H-612 : approbation (Document 5.2.1.1)
 - 5.2.1.2. Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot - Règlement numéro 437-58 modifiant certaines dispositions applicables aux constructions, bâtiments accessoires et stationnements : approbation (Document 5.2.1.2)
 - 5.2.1.3. Ville de Pincourt - Règlement numéro 780-22 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 : approbation (Document 5.2.1.3)
 - 5.2.1.4. Ville de Saint-Lazare - Règlement numéro 1106 modifiant le Règlement de zonage numéro 771 afin d'apporter certaines modifications relativement aux conteneurs, aux abris temporaires, aux clôtures et aux marges avant secondaire dans les zones à haute densité, aux cases de stationnement pour personnes handicapées et aux enseignes d'organismes à but non lucratif : approbation (Document 5.2.1.4)
 - 5.2.1.5. Ville de Vaudreuil-Dorion - Résolution numéro 21-06-551 autorisant la réalisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant l'immeuble situé au 500, boulevard Harwood, lot numéro 1 544 686, zone H5-755 visant à permettre la réalisation d'un projet intégré résidentiel : approbation (Document 5.2.1.5)
 - 5.2.1.6. Municipalité de Saint-Polycarpe - Règlement numéro 113-2012-10 modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'autoriser l'utilisation de conteneurs à certaines conditions et d'autoriser la fermeture du fossé dans la zone H1-26 à certaines conditions : approbation (Document 5.2.1.6)

5.2.1.7. Ville d'Hudson - Règlement numéro 526.15-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 526 afin de modifier les normes relatives à la protection des arbres et des boisés : autorisation (Document 5.2.1.7)

5.2.2. Programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec - Confirmation de la somme de 36 000 \$ mise à la disposition de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour 2021-2022 : dépôt (Document 5.2.2)

5.3. Bâtiments

6. Communication

7. Ressources humaines

7.1. Technicienne en géomatique (Info territoire) – Entérinement en fonction de la convention collective en vigueur et permanence : autorisation (Document 7.1)

7.2. Commis à la cour municipale régionale : autorisation de création de poste et de recrutement (Document 7.2)

8. Sécurité

8.1. Sécurité publique

8.2. Sécurité incendie

8.3. Sécurité civile

9. Cour municipale

10. Environnement

10.1. Cours d'eau

10.2. Matières résiduelles

10.3. Écocentres

11. Aménagement et urbanisme

11.1. Aménagement, urbanisme et zonage

11.1.1. Avis de conformité

11.2. Schéma d'aménagement révisé

12. Développement

12.1. Promotion et développement économique

12.2. Développement social

13. Affaires nouvelles

14. Rapport des élus

15. Période de questions allouée aux citoyens

16. Clôture ou ajournement de la séance